



CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 14 JUIN 2018

Directeur et présidence de séance : Sophie ALIDRA (CM1)

IEN : Frédéric PUZIN, Absent excusé

Enseignants :

- Marie LOMBARD (CP),
- Solenn Tassy (CE1)
- Solenn Le Pan (CE1 et CM1)
- Sandra ROUGIER (CM2),
- Jean-Luc Motchan (CE2-CM2)
- Karine Bonta (CP-CE2)
- Isabelle Legeay (RASED)

Parents élus :

- Pour la FCPE : - Elisabeth REINO-MIGNOT
Vanessa CHARLOT
- Pour l'AIPE : - Bénédicte CUISSET
Carine MATHAT
Christelle GUEROULT

Périscolaire : Jessica Gay (absente, excusée)

Mairie : Mme Mercier

ORDRE DU JOUR

1. Point périscolaire
2. RASED : Bilan et perspectives
3. Effectifs prévisionnels et perspectives 2018-2019
4. Point travaux et équipement
5. Activités et projets
6. Fête de l'école

1 POINTS PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, NAP ET ÉTUDES SURVEILLÉES

Directrice : Jessica Gay

Jessica Gay n'a finalement pas pu se rendre disponible pour participer au conseil. Les parents d'élèves regrettent son absence. Les parents d'élèves déplorent également un manque de communication cette année entre l'équipe enseignante et le périscolaire. Mme Alidra indique que la communication s'est améliorée en cours d'année.

2 RASED : BILAN ET PERSPECTIVES

Mme Legeay, Maître E, a pu suivre cette année plusieurs groupes de CP et de CE1 pour un travail efficace. Les enfants ont tous bien progressé.

Sur le secteur, Mme Legeay et Mme Duret, maîtres E, partent à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Deux nouvelles enseignantes sont nommées. Une enseignante en formation a été affectée sur le troisième poste de maître E qui était vacant jusqu'à présent.

Mme Clero, psychologue scolaire, reste sur son poste.

Mme Monique Bernard, référente de scolarisation pour les élèves en situation de handicap, part également à la retraite en fin d'année. Nous ne savons pas encore qui la remplacera.

L'équipe enseignante remercie Mme Legeay pour son travail efficace et pour la qualité des échanges profitables à tous.

3 EFFECTIFS PREVISIONNELS ET PERSPECTIVES 2018-2019

Nous avons actuellement 134 élèves dans l'école.

Nous avons un effectif prévisionnel de 139 élèves pour l'année prochaine. Cet effectif tient compte de l'arrivée de 10 élèves de l'école maternelle F. Jammes.

Effectifs prévisionnels :

CP : 34

CE1 : 31

CE2 : 22

CM1 : 27

CM2 : 25

Nous avons une enseignante nommée cette année à titre définitif dans l'école, il s'agit de Mme Champenois. Sinon, l'équipe enseignante reste stable.

4 POINT TRAVAUX ET EQUIPEMENT

Un TNI sera installé dans la sixième classe. Il s'agit d'un TNI récupéré de la classe qui ferme à l'école maternelle F. Jammes.

L'ordinateur du bureau sera changé, et une imprimante couleur sera fournie.

Dans la bibliothèque, seront installés deux ordinateurs et une imprimante.

Il n'y a pas de travaux prévus.

Les parents d'élèves et les enseignants soulignent le mauvais état du revêtement du sol du préau, les fuites régulières au niveau de la verrière, et le très mauvais état des portes d'entrée et sortie de l'école qui sont défectueuses et doivent être réparées très régulièrement.

5 ACTIVITÉS ET SORTIES DE FIN D'ANNÉE

SPORT :

Balade roller : Elle est organisée par le service des sports de la ville. Nous avons bénéficié depuis début de mai de prêt de matériel afin d'organiser des séances d'entraînement dans l'école. La balade roller s'est déroulée vendredi 8 juin sous le soleil.

Golf pour les CM2 :

Les CM2 ont bénéficié de 5 séances dans l'école avec Sébastien Colas, animateur sportif, et d'une demi-journée au golf national. Ce projet a été très apprécié des élèves et des enseignants.

VTT pour les CE2 :

Il y a 3 séances prévues, avec prêt de matériel si nécessaire. Ces séances sont organisées et réalisées par Sébastien Colas et Cyrille Hein.

Relais pour les CP et les CE1 :

Le relais est organisé par une enseignante de l'école Weiss, avec l'ensemble des élèves de CP et de CE1 de la ville. Les CP ont obtenu une belle deuxième place, et les CE1 ont gagné leur compétition. Nous félicitons tous les participants à cette épreuve.

MUSIQUE et DANSE :

Spectacle de chorale :

Il s'est déroulé le lundi 4 juin à la maison de l'environnement. Il y a eu deux spectacles successivement auxquels tous les élèves de l'école ont participé.

Classes à projet PEAC : Les classes de Mme Bonta et Mme Alidra ont participé avec leurs familles à une après-midi de danse au Prisme à Elancourt. Ils ont participé à divers ateliers et ils ont restitué leur danse sur la scène du Prisme. Cet après-midi a été apprécié de tous.

SORTIE DE FIN D'ANNEE :

Les classe de Mme Bonta, Mme Tassy et Mme Lombard iront en sortie de fin d'année au Parc Floreval à Bruyères-le-Châtel pour des activités accrobranches. Le coût est de 14€ par enfant. La coopérative de chaque classe finance 10€ par enfant et il est demandé à chaque famille une participation de 4 euros par enfant. Le transport en car est financé par les crédits mairie pour un montant de 1025€.

SÉJOUR DÉCOUVERTE : Nous partons avec 66 enfants. 4 enfants ne partent pas, car ils seront déjà partis en vacances. Nous serons accompagnés par 4 adultes : Solenn Tassy (enseignante des CE1), Marianne Passelergue (intervenante musique de la ville), Paolina Gattica (intervenante étude dans l'école), Axel Carbonne (a déjà fait des stages avec l'équipe d'animation de l'école).

Le coût réel du séjour est de 95€par enfant (transport compris).

Les subventions obtenues de la ville, du département et la vente de chocolats ont permis de réduire le coût pour les familles à 60€ par enfant.

Les enfants seront répartis en trois groupes : deux groupes feront une séance de voile, une séance d'équitation, une séance d'accrobranches et une séance d'orientation. Le troisième groupe ne fera pas la séance de voile et il aura une visite guidée de la réserve naturelle en remplacement.

6 FETE DE FIN D'ANNÉE

La fête de fin d'année aura lieu samedi 23 juin dans la cour de l'école de 10h à 13h.

Les parents ont été sollicités pour la tenue des stands. Les réponses sont en cours.

Il y aura une vente d'enveloppes toutes gagnantes.

Les jeux et le buffet seront gratuits, exceptées la pêche à la ligne et la vente de crêpes.

La première boisson sera vendue avec un gobelet réutilisable au nom de l'école au tarif de 2€. Mais l'achat du gobelet n'est pas obligatoire.

Il n'y aura pas de structure gonflable pour des raisons de sécurité.

Pour utiliser les locaux de l'école pour la fête d'école en dehors du temps scolaire, la ville nous demande de signer une convention dans laquelle il est prévu que l'organisateur de la fête dispose d'une assurance couvrant les dégâts potentiels subis par les locaux de l'école lors de la fête. L'organisateur de la fête étant l'école, il est donc demandé au directeur d'école de signer cette convention. Cependant, la fête se déroule en dehors temps scolaire et elle est organisée dans le cadre de la coopérative scolaire. La coopérative scolaire dispose bien d'une assurance, mais nous n'avons pas la confirmation que cette assurance couvre les locaux pendant la fête. Ce point sera donc à clarifier à l'avenir.

Cette année, c'est la présidente de la FCPE de Magny-les-Hameaux qui a accepté de signer la convention avec la ville pour pouvoir organiser la fête, nous l'en remercions.

Tous les sujets étant épuisés, la séance est levée à 19h00.